

**Syndicat général des personnels de l'archéologie Cgt  
Section Paca**

Inrap 11, place bougainville, 13015 Marseille  
Tél : 04 91 84 01 75 – Téléc. : 04 91 84 01 71 email [L : sgpacgt.paca@inrap.fr](mailto:sgpacgt.paca@inrap.fr)

**MOBILISATION DE LA SECTION SGPA CGT PACA CONTRE LE  
PROJET DE DELOCALISATION DU SIEGE DE L'INRAP**

**Face au projet de délocalisation du siège de l'Inrap porté par Christine Albanel, la section SGPA CGT et les agents de Paca soutiennent la mobilisation des personnels du siège de l'Inrap.**

**Nous dénonçons ce plan désastreux qui vise à démembrer l'Inrap en explosant la vie personnelle et familiale de 150 agents travaillant au siège.**

**Nous refusons de faire les frais de la politique de Nicolas Sarkozy dans le cadre de sa Révision Générale des Politiques Publiques, qui déstructurera le fonctionnement de l'Inrap, aujourd'hui suffisamment en difficulté sur le plan des moyens et dans l'exercice de ses missions.**

**NON A LA DELOCALISATION DE L'INRAP**

**Nous appelons tous les agents des interrégions à suivre et soutenir les collègues du siège et à rester mobilisés dans les jours prochains**

**SGPA CGT PACA  
Le 24 septembre 2008**

# Section CGT Midi-Pyrénées

## Communiqué

La section CGT Midi Pyrénées de l'INRAP s'oppose fermement au projet de délocalisation du siège de notre établissement public.

Elle rappelle que l'INRAP est une structure jeune qui n'a cessé depuis sa création de faire l'objet de modifications qui n'ont pas permis à cet établissement de se structurer de façon pérenne.

Mais plus grave encore est ce qu'il adviendra du personnel qui travaille depuis de longues années au siège actuel. Ces agents ont stabilisé leur vie autour du siège actuel de la structure.

Beaucoup ne suivront pas la délocalisation envisagée, ce qui signifie de nouvelles embauches, ce qui signifie une nouvelle période de transition et de formation pour obtenir une qualification équivalente aux agents compétents déjà en place, ce qui signifie enfin une nouvelle période de flottement dont l'établissement pourrait faire l'économie.

**Alors, pour nous, en accord avec le  
personnel du siège,  
la délocalisation c'est non !**

Toulouse, le 25 septembre 2008

**Appel intersyndical à la mobilisation  
Délocalisation du siège de l'Inrap**

***Christine Albanel veut porter un coup fatal à l'archéologie préventive au travers d'une nouvelle épreuve de déstabilisation***

*Suite au courrier de la CGT Culture à Christine Albanel relatif au projet de délocalisation d'administrations au ministère de la Culture, les organisations syndicales ministérielles ont été reçues par le directeur adjoint de Cabinet, la conseillère sociale, le secrétaire général et le directeur du Service du Personnel et des Affaires Sociales du ministère de la Culture.*

Après une brève présentation du plan de restructuration de la défense nationale, le directeur adjoint de cabinet a précisé que le ministère de la Culture, comme tous les autres ministères, avait été sollicité par la Présidence de la République, dans ce cadre, pour faire des propositions de délocalisation d'administrations ou d'établissements publics afin de « compenser », à hauteur de 10 % des effectifs parisiens de chaque ministère, les pertes d'emploi des administrations de la défense.

**L'intersyndicale dit non à cette délocalisation qui frappe l'Inrap !**

**Dès l'annonce, les personnels du siège se sont fortement mobilisés en assemblée générale contre ce projet. Une pétition signée par la quasi totalité du personnel du siège en atteste. Ils ont voté à l'unanimité, moins une abstention, pour le préavis de grève du 25 septembre et préparent des actions.**

Cette annonce place d'ores et déjà près de 150 personnes du siège et leurs familles dans une situation insécurité sociale et anxiogène. Le directeur adjoint de Cabinet n'hésite pas à évoquer un « plan social ».

L'Inrap, créé par la loi de 2001, est un établissement public récent, encore en construction, qui se débat quotidiennement dans d'immenses difficultés tant sur le plan des moyens que dans l'exercice de ses missions. Dans ce contexte, il est certain qu'un chantier de délocalisation, avec le trouble et la désorganisation qu'il entraînerait, porterait gravement atteinte au fonctionnement de l'Inrap, à son efficacité et à l'ensemble de l'archéologie préventive.

Les personnels du siège, tout comme les autres agents de la Fonction publique, n'ont pas à faire les frais de la politique de désengagement de Nicolas Sarkozy dénommée Révision Générale des Politiques Publiques.

Depuis sa nomination, Christine Albanel a toujours refusé de rencontrer les organisations syndicales de l'archéologie préventive pour expliciter ses orientations politiques dans ce domaine.

***Cette attitude démontre le peu de cas que la ministre porte aux missions de l'archéologie préventive, à l'Inrap et à ses personnels.***

**L'intersyndicale exige le maintien du siège à Paris : une déstabilisation de cette ampleur affecterait directement le fonctionnement de l'Inrap**

***TOUS ENSEMBLE !***

**L'intersyndicale appelle les agents à se réunir en assemblée générale le 25 septembre, à communiquer contre ce funeste projet et à voter la grève.**

**Il appartient aux agents de définir en assemblées générales les modalités de leurs actions.**

Paris, le 24 septembre 2008

## Un coup de poignard dans le dos de l'Inrap...

22 agents de la direction interrégionale et du centre archéologique présents à Amiens se sont réunis en assemblée générale ce jour 24 septembre 2008. Ils se sont tous prononcés contre l'annonce faite sur la délocalisation du siège de l'Inrap.

Ce projet leur semble inadapté pour l'institut.

- une catastrophe sur le plan social et c'est essentiellement les « petites mains » du siège qui en pâtiront, alors qu'elles possèdent le savoir faire et l'expérience.
- l'éloignement de la structure vis-à-vis des tutelles entrainera fatalement des difficultés pour asseoir son organisation. A moins que cela soit volontaire de la part du Ministère ; ne serait-ce pas le résultat de la guerre inter-institutionnelle Pot/Balsamo ou une attaque en règle contre le service public de l'Archéologie préventive ?
- la délocalisation du siège d'une structure nationale dont les services en région représentent déjà plus de 90% de ses personnels serait extrêmement dommageable, car il y a nécessité d'une direction centralisée facile d'accès. Tous les trains mènent à Paris...

Ce projet, ne concernant que 130 personnes sur 2000 agents, est une supercherie ; il n'aura pas d'autre but que de fragiliser un établissement public, alors que les fermetures des casernes concernent des dizaines de milliers d'emplois supprimés dans toute la France.

Sarkozy assume tes actes, au lieu de bricoler après...

**SGPA-CGT SECTION BOURGOGNE**

**Communiqué**

**Délocalisation : non à la casse sociale**

Les syndiqués CGT de la section du SGPA-CGT de Bourgogne, ont pris connaissance du projet de délocalisation du siège de l'Inrap. Ils ont appris que leurs collègues administratifs se sont mobilisés suite à une AG.

**Ils tiennent à leur apporter un soutien total !**

La délocalisation du siège de l'Inrap aurait pour conséquence une casse sociale sans précédent dans l'histoire de l'Inrap :

-Ce serait terrible, par exemple, pour les agents dont le conjoint travaille dans la région parisienne, pour ceux qui sont parents isolés ou séparés, ainsi que pour beaucoup de nos collègues qui ne pourront pas déménager. Cela aboutirait inévitablement à **des licenciements**.

Le ministère semble n'avoir aucune préoccupation de reclassement dans la fonction publique et la direction de l'Inrap n'hésitera pas à se débarrasser de ceux qui ne pourront pas suivre.

Il y a même fort à parier que les ré-embauches se feront à minima, **c'est LA bonne occasion de dégonfler les effectifs de l'Inrap**.

-La délocalisation du siège n'est pour le ministère qu'un moyen de désorganiser l'Inrap pour favoriser la concurrence, dogme absolu du gouvernement. Le temps pour le siège de déménager, de réembaucher du personnel, de le former sera mis au profit des DIR qui prendront le pouvoir dans l'établissement. On connaît la propension à la féodalité de certains d'entre eux.

C'est toute l'archéologie préventive qui est menacée.

La section Sgpa Cgt Bourgogne appelle tous les agents de l'Inrap, qu'ils soient opérationnels ou administratifs, à la mobilisation, à la solidarité et à signer la pétition en ligne.



## **COMMUNIQUE DE LA SECTION SGPA-CGT DE BASSE-NORMANDIE**

### **A PROPOS DU « PROJET » DE DELOCALISATION DU SIEGE DE L'INRAP**

La section SGPA-CGT de Basse-Normandie s'est réunie ce jour pour évoquer le « projet » de délocalisation du siège de l'INRAP. Quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage il nous apparaît aberrant voire stupide.

L'impact social de cette mesure serait désastreux pour les 150 agents du siège. L'idée même d'une délocalisation annoncée à la va-vite les place d'ores et déjà dans une situation d'insécurité sociale (évocation d'un plan social par le directeur de cabinet). Cette atmosphère anxieuse est totalement inutile et nuit, depuis l'annonce du « projet », au bon déroulement du travail du siège, lequel travail conditionne largement le fonctionnement opérationnel et technique de l'établissement.

Par ailleurs la méthode employée par le pouvoir politique nous paraît cavalière et irresponsable. L'annonce est brutale et précipitée, aucun échéancier n'est avancé, les potentielles villes d'accueil ne sont pas mentionnées, les avantages et inconvénients ainsi que la pertinence générale de la mesure ne sont pas argumentés. Autant d'éléments qui montrent l'impréparation et la précipitation qui président à cette intention. Il est clair que cette mesure s'inscrit dans le cadre plus large de la RGPP laquelle s'est récemment attaquée à la « réforme » de l'armée. La délocalisation du siège (et des autres services de l'état à hauteur de 10 % de ses personnels) n'a pour objectif que de calmer la colère des élus locaux à qui on a annoncé récemment le départ de centaines de familles de leurs territoires sans mesures compensatoires. La délocalisation des 150 emplois du siège s'inscrit dans une politique de plâtrage général et non pas d'aménagement du territoire. Les objectifs sont de courte vue : calmer la colère d'élus locaux en leur proposant des contingents de contribuables et de consommateurs. Les personnels du siège tout comme les autres agents de la Fonction Publique n'ont pas à faire les frais de la politique de désengagement de l'état menée par le gouvernement actuel.

D'un point de vue fonctionnel la réforme nous paraît également inefficace. L'INRAP est un établissement jeune encore en phase de construction administrative et qui se débat de façon chronique dans de grandes difficultés tant sur le plan des moyens que dans l'exercice de ses missions. Il est évident que dans un tel contexte un chantier de délocalisation porterait atteinte au fonctionnement de l'INRAP et à son efficacité. A court terme cela nourrirait d'arguments faciles les diatribes des aménageurs contre l'archéologie préventive.

L'INRAP est déjà, par nature un établissement délocalisé en région à travers ses centres archéologiques et ses directions interrégionales qui maillent le territoire. Il nous semble indispensable que le siège soit maintenu à Paris pour plusieurs raisons. Le schéma directeur de

l'établissement se doit tout d'abord d'être calqué sur celui des SRA en région et des directions et sous-directions de notre ministère de tutelle. La rupture organisationnelle ne manquerait pas de créer des difficultés fonctionnelles. D'autre part, l'INRAP a besoin d'une direction centrale accessible à tous. En effet le fonctionnement quotidien de l'établissement nécessite de très nombreux déplacements pour les AST, les Directeurs interrégionaux, les Administrateurs et tous les membres des instances paritaires. Or il se trouve que le réseau de transport français est historiquement convergent vers la capitale ce qui rend celle-ci la plus rapidement accessible à tous. Une ville de province nécessiterait des transports plus longs en moyenne qui ne manqueraient d'augmenter les dépenses (coût du transport et coût salarial, le temps étant de l'argent). Les coûts seraient encore démultipliés si l'avion devenait le transport le plus adéquat. Le corollaire de cette inflation des transports serait pour l'établissement un bilan carbone désastreux absolument contradictoire avec le développement durable dont on nous rebat les oreilles.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous jugeons ce projet ficelé à la va vite comme stupide et incohérent.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous sommes solidaires des personnels du siège.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous nous déclarons prêts à toute action d'ampleur si le projet n'était pas abandonné.

Il est dans les habitudes de ce gouvernement de lancer à la cantonade des idées de « réforme » pour observer la réaction du champ concerné. Mais il se trouve que les personnels de l'INRAP sont des personnes à la carrière bloquée, des personnes auxquelles on a promis un repyramidage maintenant repoussé aux calendes grecques, un personnel soumis à des conditions de travail pénibles mais auquel on ne veut pas reconnaître la pénibilité dans le cadre de la négociation sur les retraites, un personnel qui voit son salaire réel baisser depuis nombreuses années.

En conséquence nous ne céderons pas à la panique, ce serait trop d'honneur. Mais si vous nous cherchez, sachez que vous nous trouverez.

La section SGPA-CGT de Basse-Normandie.



SGPA CGT Section NORD – PAS-DE-CALAIS

**TOUS ENSEMBLE CONTRE LA DELOCALISATION  
DU SIEGE DE L'INRAP**

**Nous, les syndiqués du Nord et du Pas-de-Calais, refusons de faire les frais de la politique de SARKOZY dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques qui fragilise l'ensemble des services rendus au Public !!!**

**Face au funeste projet de délocalisation du siège de L'INRAP, nous sommes solidaires, mobilisés et prêts à passer à l'action.**

**En déplaçant de manière arbitraire 130 postes du siège de l'INRAP vers on ne sait où, le gouvernement désorganise le travail de 2000 archéologues et met en péril l'ensemble de la politique d'archéologie préventive au niveau national au risque de paralyser l'aménagement du territoire**

**Assez de cette politique d'affichage,  
assez de mascarade et de  
faux-semblants**

**TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION**



**Bron le 25/09/08**

L'intersyndicale SGPA-CGT, SNAC-FSU de Rhône-Alpes-Auvergne est **solidaire** des agents du siège devant la menace de la délocalisation du siège de l'INRAP.

**Cette délocalisation entraînera forcément :**

- Une **casse humaine** importante pour les agents qui ne pourront pas déménager pour des raisons familiales et économiques
- une **paralysie de l'activité archéologique** le temps que tout se mette en place
- une **désorganisation de l'INRAP** qui ne fera qu'affaiblir notre jeune établissement et remettre en cause, une fois de plus, notre mission de service public

**Pour soutenir nos collègues du siège, signez massivement la pétition déposée en ligne :**

<http://lapetition.com/sign1.cfm?numero=1911>



## SGPA USPAC CGT

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE

12, rue de Louvois - 75002 PARIS

Tél. : 01 40 15 51 86/87 - Fax : 01 40 15 51 77

E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

section siège Inrap

Paris, le 25 Septembre 2008

### COMMUNIQUE

#### Une mobilisation sans précédent : 76% de grévistes au siège

##### A tous les agents de l'Inrap

Les personnels du siège se sont réunis aujourd'hui en assemblée générale.

Après un bilan de la réunion de négociation de la veille avec le ministère, suite au préavis de grève, les personnels ont massivement voté la grève moins une abstention.

Aucun élément nouveau ne permettant de répondre favorablement aux revendications, les personnels se sont rendus devant le ministère de la culture afin d'y être reçus et transmettre la pétition contre la délocalisation signée par la quasi totalité des personnels du siège (126 signatures pour 130 agents).

La conseillère sociale du cabinet a reçu une délégation de 8 personnes (2 CGT, 2 FO, 2 SUD et 2 non syndiqués) pendant que le reste des collègues à l'extérieur continuaient d'animer le jardin du palais royal (distributions de tracts, signature de pétitions, sifflets et slogans contre la délocalisation, bande audio en boucle sur les interventions archéologiques...)

Si cette rencontre n'a apporté aucun élément nouveau sur un éventuel calendrier, ou sur les raisons motivant le choix de la ministre, nous avons pu apprécier la vacuité du dossier.

Aucune étude d'impact ni étude sérieuse n'ont pu guider le choix de la ministre. La commande du gouvernement exigeant 150 agents, Mme ALBANEL a tout simplement choisi l'effectif qui correspondait. **Somme toute, la vie de tout un établissement (2000 agents) et plus particulièrement la vie d'un service public d'archéologie, ne font pas partie des préoccupations de Mme ALBANEL, puisque pour elle, tout semble se réduire à une simple opération...**

Cette situation scandaleuse nous a mené à assiéger le ministère de la culture et de la communication (rue des bons enfants) pour dénoncer la politique de « vandales » engagée par ce gouvernement en matière d'archéologie.

Cette journée d'action s'est terminée au ministère de la recherche qui a préféré accueillir nos revendications et nos pétitions en pleine rue. Trois membres du cabinet ont daigné accorder un peu de leur temps (ils étaient en réunion) pour écouter nos revendications, nos questions et bredouiller quelques réponses formatées (les mêmes que celles du ministère de la culture).

Ce qui est certain, c'est que cette démonstration exemplaire a ébranlé les certitudes de nos interlocuteurs au niveau ministériel, et qu'en conséquence, un véritable travail et une nouvelle lecture sur la décision de la ministre pourraient s'engager.

C'est la raison pour laquelle nous devons rester vigilants, mobilisés et surtout garder cette réactivité et ce travail collectif qui font toute notre force dans ce combat.

Nous remercions les collègues de la culture, de CIF, PACA, GEN, GSO, Midi-Pyrénées pour leurs communiqués et leurs soutiens. Nous remercions également les collègues en région qui se mobilisent contre cette délocalisation, car au delà du siège, c'est tout l'édifice Inrap qui risque de s'effondrer si cette menace est mise à exécution.

Pour la section CGT du siège

Franck LAMIRE

# **Archéologie préventive**

**SGPA CG SUD CULTURES SOLIDAIRES SNAC FSU SNAC FO**

## **Assemblée générale**

**du 25 septembre 2005 au siège de l’Inrap**

**à PARIS**

**Pour le vote de la grève le jeudi 25 septembre 2008 pour le  
maintien du siège de l’Inrap à Paris :**

**Présents : 70**

**Pour : 69**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**La grève a donc été votée et les personnels s’acheminent  
en ce moment même vers le Ministère de la Culture  
pour déposer la pétition au cabinet de la Ministre.**

**Cette pétition a été signée par 124 personnes sur 126  
travaillant au siège actuellement.**

Paris, le 25 septembre 2008